Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 022-212200919-20260402-D26_02_04_0003-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

22140

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H
EN DATE DU 02 avril 2026.

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yann BOURGES, maire.

Présents : Yann BOURGES, Hervé LE BRIS, Bénédicte LABAT, Émile MONFORT, Philippe GILLE, Séverine GUEGUEN, Marion ROUSSEAU, Delphine CALVEZ, Emmanuel POULAIN, Pierre GAUTIER, Éloïse RICHARD.

Secrétaire de séance : Bénédicte LABAT

Nombre de membres au conseil					11	**Date convocation 27.03.2026**
Nombre de présents					11	
Nombre de votants					11	
Pour	**11**	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N° 02-04-0003 - Objet : Devis matériel électrique (coffret chantier)

Monsieur le Maire informe les élus qu'un devis de REXEL est parvenu en mairie.

Le devis concerne l'achat d'un coffret de chantier, qui sera utilisé pour diverses manifestations (fêtes communales, concours de boules ..) organisées sur la commune. En effet, il est nécessaire d'investir dans un coffret aux normes. Le montant du devis est de 1 820,93€ TTC.

Après échanges, les élus approuvent le devis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ***APPROUVE le devis de REXEL d'un montant de 1 820,90€ TTC pour l'achat d'un coffret électrique ;***
- ***AUTORISE Mr le maire à signer le devis de REXEL.***

Pour copie conforme,
Le Maire,
Yann BOURGES

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)

La secrétaire,
Bénédicte LABAT

Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture de Saint-Brieuc le 08 avril 2026
et de la publication le 08 avril 2026.

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)